

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ ⁸⁰⁰ /2024

Annaba le, 02/12/2024

A

Monsieur : Radjai Taki Eddine
Cité 104 logts Meskiana Oum El Bouaghi

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Absence Répétitive

Projets : Travaux Câble FO pour Modernisation Chambre Sidi Amar Annaba MSAN/SIDN 23

Bon de commande N° : 230 du 28/10/2024, ODS N° : 344/2024 du 28/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous a été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 01/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 21/10/24, et après une visite de vérification effectuée en dates du 01 & 02 Décembre 2024 il a été constaté l'absence de vos équipes sans motif valable.

A cet effet, je vous mets en demeure afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré ;
Un délai de 08 jours vous ai accordés pour la réception du chantier et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.

03 ديسمبر 2024
Directeur Opérationnel Annaba
Par Interim
Signé:
AMROUN Jied

